

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

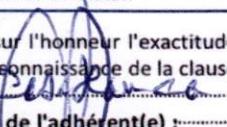
MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-421311

148670

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	668	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre:	
Nom & Prénom : TAHLI Ben Abdellah			
Date de naissance : 10-01-1939			
Adresse : 6 Rue BISSAR el BADR à m'dama Casablanca			
Tél. : 0661980379	Total des frais engagés 2799 DH Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Dr BENCHEKOUN BRISS Cardiologue Rés. BEN OMAR, Rue Ibn Nafis, 100-23 MAROC - CASABLANCA - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) INPE N° : 091021618			
Date de consultation : 12 FEV 2023			
Nom et prénom du malade : TAHLI Ben Abdellah Age: 84			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Diabète - hypertension - NCD - HTA			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à Casablanca le 12/02/2023
Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 09/03/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Ca
02 FEV 2013	Gledóffle Cardiáque		1000,00	un

INP : INP N° : 091021618
Dr BENCHEKROUN DRISS
Cardiologue
ELONAH, RUE BIA
12-06-05/05.22.18
091021618

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE L'ORCHIDEE Angle Boulevard Ghandi & Angle Route d'Azemmour 10000 CASABLANCA	02/02/2023	1799,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
.....					
.....					
.....					
.....					
.....					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

BENCHEKROUN DRISS

ULTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE

CARDIOLOGUE

OME D'ETUDES SPÉCIALES
DE CARDIOLOGIE

du Cœur et des Vaisseaux
SUR RENDEZ-VOUS

254,00

254,00

MACIE L'ORCHIDÉE Casablanca
9 Boulevard Ghandi &
le Route d'Azemmour
500 CASABLANCA
TÉL : 05.22.36.66.22

316,00 x 2

27,80 x 2

254,00 x 2

224,00 x 2

77,80 x 2

MACIE L'ORCHIDÉE
Angle Boulevard Ghandi &
Angle Route d'Azemmour
21 500 CASABLANCA
TÉL : 05.22.36.66.22

DRISS BENCHEKROUN
Cardiologue
N° : 091021618
TÉL : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.61

6118001030569

EXFORGE

5mg/160mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 224,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,

Ain sebâa Casablanca

Plavix 75 mg cp pel b 28

P.P.V : 316,00 DH

6 118001 081257

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardiospirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardensiel® 1,25 mg
Comprimés pelliculés B/30
PPV: 77,80 DH

6 118001 100842

6 118001 100842

Cardensiel® 1,25 mg
Comprimés pelliculés B/30
PPV: 77,80 DH

786216027

02 FEV. 2023

الدار البيضاء في

Mr TAHIR

Jolie
Abdeurfih

Plavix (75) 144 75

Cardiospirine (100) 144 75

Talor 40 144 on Valip 20

Exforje (5/160) 144 5V 5V

Cardensiel (1,25) 144 5V

trekket de 2 (deux) mois

PHARMACIE L'ORCHIDÉE
Angle Boulevard Ghandi &

Angle Route d'Azemmour
CASABLANCA

T. : 1799,50

فاصمه و المفاصيم عماره - المغاريف - الدار البيضاء
IDENCE BEN OMAR - RUE IBN NAFISS, IMMEUBLE «B» - MÄARIF - CASABLA
TÉL : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67 - FAX : 05.22.23.22.67 - URGENCE : 06.61.14.4
Email : benchekroundriss@hotmail.com

6 118001030569

EXFORGE

5mg/160mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 224,00 DH

DOCTEUR Driss BENCHEKROUN

Cardiologue

Résidence BENOMAR

Rue Ibn Nafiss, Immeuble B

Maârif - Casablanca

Tél. : 05. 22 25. 06. 06 / 05. 22 23. 22. 67

Casablanca, le 02/02/2023

MR TAHIRI JOUTEI Abderrafih

ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

-TA : 140/80 mmHg - F.C : 70 /bpm. - S.C = 1.70 m²

MESURES :

- Aorte :	- Diamètre =	N < 36 mm	PHT = ms
	- O.S	N > 15 mm	ITVAo = 44.6 cm
- O.G. :	- Diamètre =	< 40 mm	ROG/Ao = < 1.3 mm

Mitrale

- V.G.	D.T.D.	52	(30-55 mm)	DTS < 35 mm
	S.I.V.	13	< 11 mm	P.P. 10 < 11 mm
	% R VG		% N 33 + 5	Masse VG =

- F. diastolique VG : RE/A < 1 TDE = 355 ms E/E' = 7.1

- Cavités Droites : PAPs = 35.6 mmHg

COMMENTAIRE :

- Ventricule gauche non dilaté
- Pas de troubles de la contractilité globale ou segmentaire
- Hypertrophie pariétale concentrique modérée - Discrète hypokinésie inférieure
- Fraction d'éjection VG = 62 % (M. de Simpson)
- Oreillette gauche modérément dilatée - S = 23.4 cm²
- Cavités cardiaques droites de taille normale - Fonction systolique VD normale
- S' = 12.9 cm/s - VCI de taille normale compliant
- Fuite mitrale mineure par calcification de l'anneau
- Sigmoïdes aortiques épaissies légèrement calcifiées - Pas de fuite ni sténose significative
- Pas d'épanchement péricardique.

CONCLUSION :

- Ventricule gauche de taille et de contractilité normales
- Hypertrophie pariétale concentrique
- Fraction d'éjection VG = 62 %
- Pressions de remplissage VG non élevées
- Sclérose mitro aortique
- Pas d'HTAP.

Dr BENCHEKROUN DRISS
Rés. BEN OMAR, RUE IBN NAFIS, BLD 40
MAâRIF - CASABLANCA - Tél. : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67
INPE N° : 091021618



EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr. Driss BENCHEKROUN

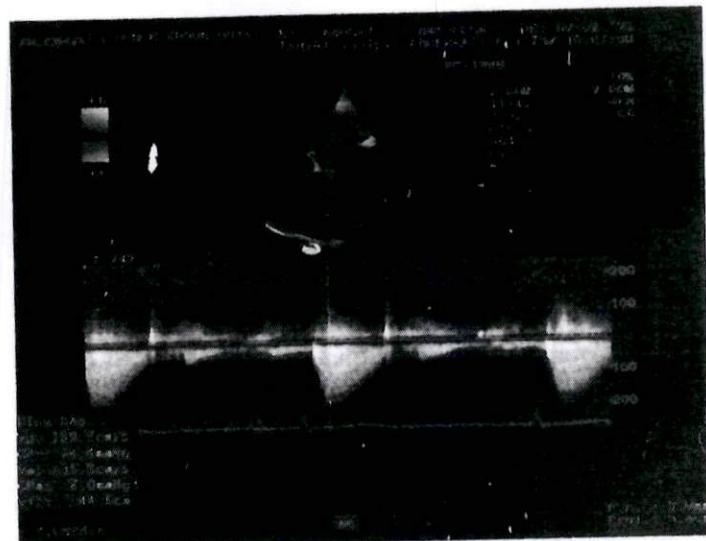
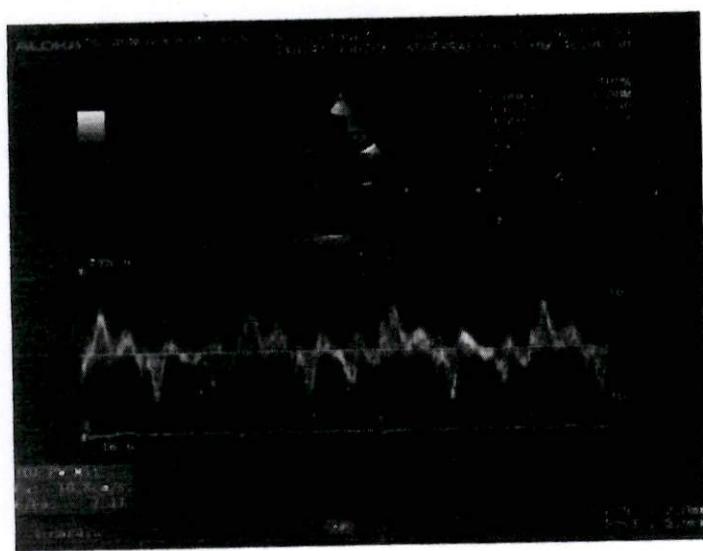
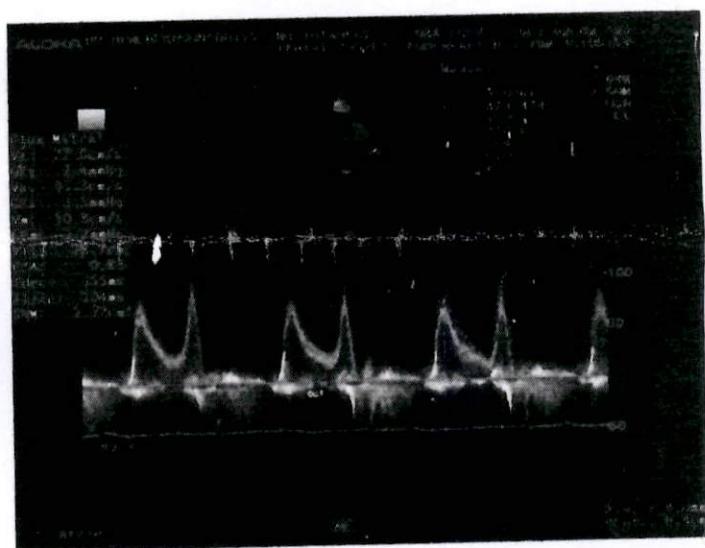
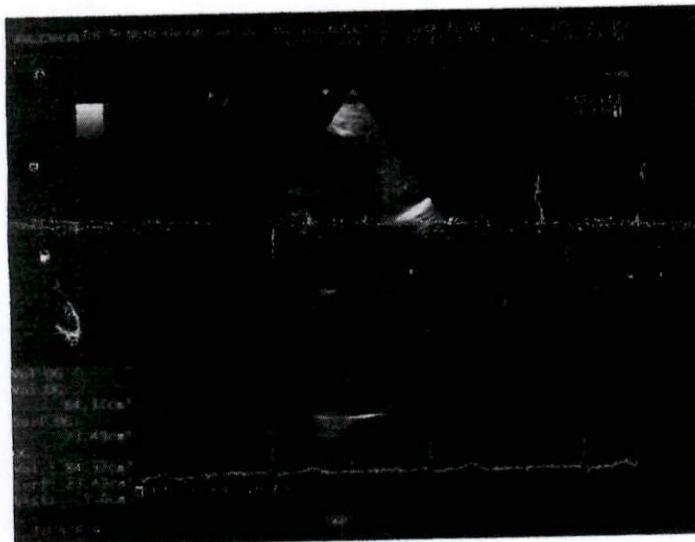
CARDIOLOGUE

*Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse
Certificat d'Etudes Spéciales de Cardiologie*



Echo-Doppler Cardiaque Couleur

- Holter Tensionnel de 24 Heures
- Holter Rythmique de 24 Heures
- Epreuve d'Effort
- Echo-Doppler des Troncs Supra Aortiques



u9



Casablanca, le 02/02/2023

MR TAHIRI JOUTEI Abderrafih

NOTE D'HONORAIRE

- Echo-doppler cardiaque 1.000.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE DIRHAMS

Dr. D. BENCHEKROUN

*Dr BENCHEKROUN DRISS
Cardiologue
rés. BEN OMAR - RUE IBN NAFISSE - MH 08
MAÂRIF - CASABLANCA - TEL. 05.22.23.06 / 05.22.23.22.67
INPE N° : 091021618*